

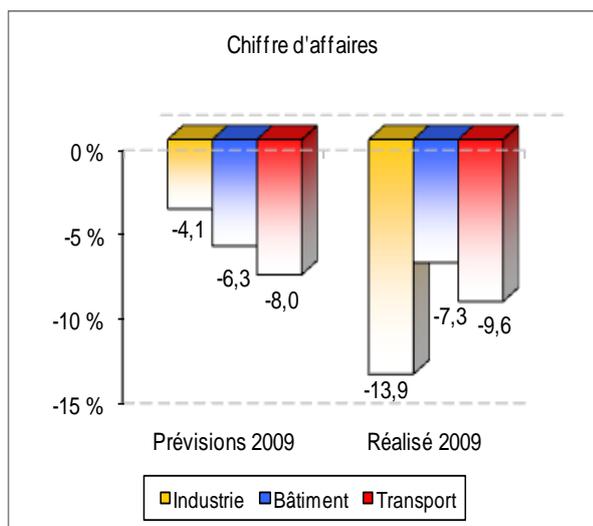
FÉVRIER 2010

**LES ENTREPRISES  
EN ALSACE**

BILAN 2009  
ET PERSPECTIVES 2010

## VUE D'ENSEMBLE

L'Alsace a connu comme les autres régions une année noire en 2009, avec une récession plus forte que prévu et un secteur industriel particulièrement touché.

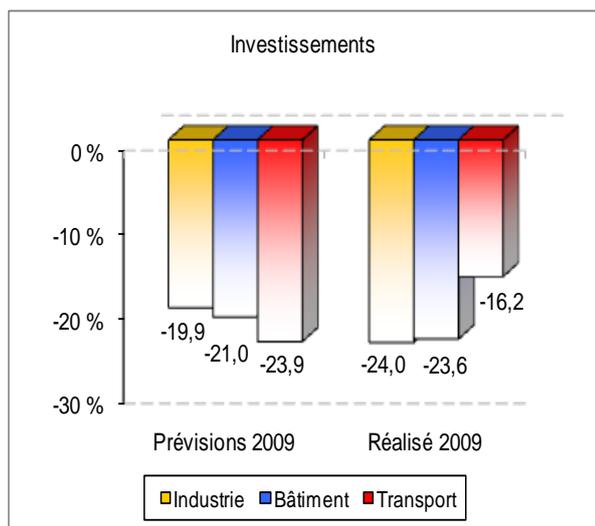


La contraction de l'activité qui avait démarré à la fin du printemps 2008 avant de s'amplifier au fil des mois s'est prolongée jusqu'à l'été 2009. La fin de la récession s'est confirmée à partir du troisième trimestre, mais la reprise a été lente, très progressive et variable selon les secteurs.

**Le chiffre d'affaires** de l'industrie alsacienne accuse ainsi une chute de 13,9 %, due notamment à une forte contraction des ventes des biens d'équipements et des biens intermédiaires.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a lui aussi souffert de la chute des commandes privées, et sans le soutien des plans de relance des collectivités publiques, le recul aurait été supérieur aux -7,3% affichés.

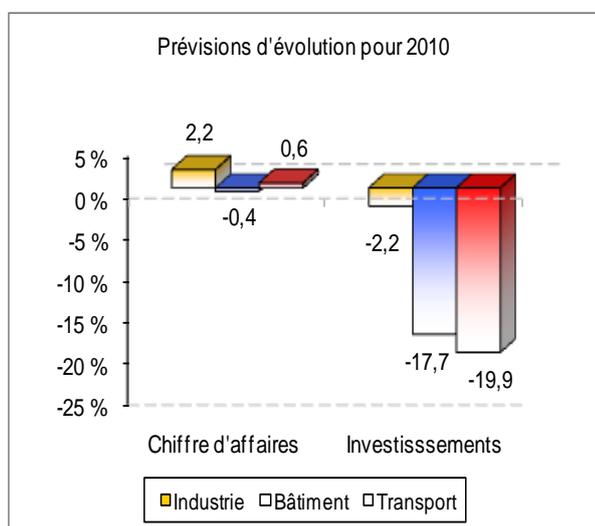
Les transports routiers accusent quant à eux une baisse de 9,6 %, conséquence du ralentissement général de l'activité économique.



Face à la chute brutale de leurs carnets les entreprises ont massivement différé **leurs investissements**. Dans l'industrie, ils ont reculé de 24 % après +18,5% en 2008, année qui avait vu se concrétiser plusieurs projets d'envergure. Par nature de dépenses, on observe une chute de 26 % des dépenses d'équipements alors que les investissements immobiliers ont diminué de 13 %.

Le secteur du BTP a lui aussi fortement réduit ses investissements qui chutent de 23,6 % après +6,5 % en 2008.

Les transports routiers ont également limité le renouvellement de leur flotte puisque leurs investissements reculent de 16 % environ.



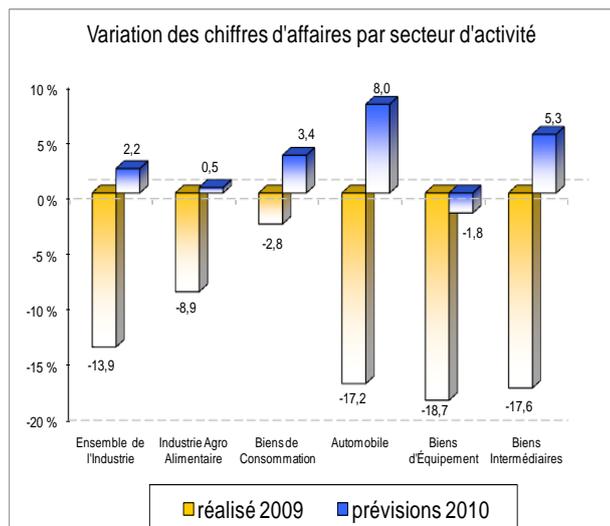
Les **prévisions 2010** confirment que la récession est derrière nous, mais elles traduisent une grande prudence des chefs d'entreprise qui manquent encore cruellement de visibilité en début d'année et n'envisagent pas une reprise de leurs investissements.

Le redressement de l'activité sera lent dans l'industrie où il ne devrait pas dépasser en moyenne + 2,2 %, les biens d'équipement n'excluant pas une nouvelle baisse de leur chiffre d'affaires de l'ordre de -1,8 %.

Dans le BTP, la production pourrait encore reculer de 0,4 %, une nouvelle baisse de l'activité étant attendue dans le bâtiment à -1,1 %, alors que les travaux publics pourraient encore bénéficier des fins de programmes des plans de relance et voir leur production légèrement augmenter de 1,7 % environ

Les transporteurs se montrent peu optimistes pour 2010 où la hausse des facturations serait limitée à 0,6 %.

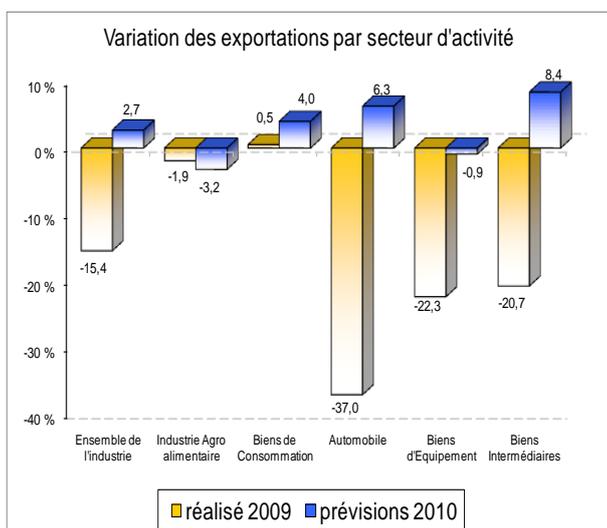
# L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE



Caractérisée par un tissu industriel important et varié, l'Alsace a été touchée dans tous les secteurs. Les deux principaux en termes d'emplois, à savoir les biens d'équipement et les biens intermédiaires accusent même une chute historique proche de 18 %.

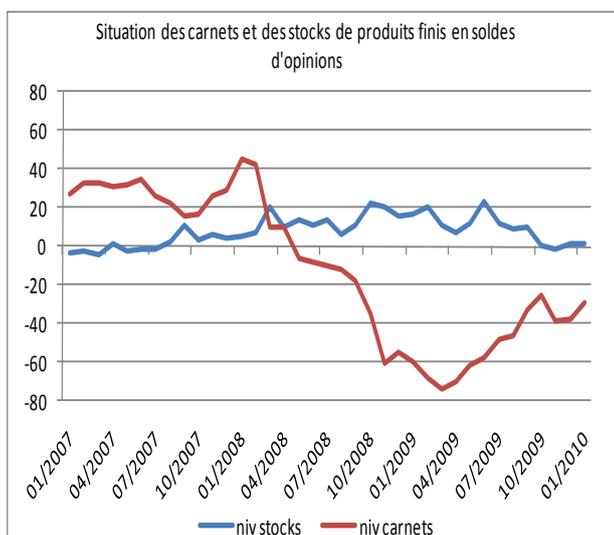
La reprise du commerce mondial à compter du printemps 2009 ne semble pas avoir directement profitée à la région puisque les exportations ont fléchi de 15,4 %.

**Les industries agro-alimentaires** (12 % des effectifs industriels) terminent l'année avec une baisse de leur chiffre d'affaires de 8,9 %. Les exportations affichent une certaine résistance puisqu'elles ne reculent que de 1,9 % grâce aux secteurs des boissons et du travail du grain qui bénéficient d'une hausse des exportations en 2009 alors que leurs ventes globales reculent nettement.



**Les biens de consommation** (12 % des effectifs industriels) n'ont subi qu'une baisse modérée du chiffre d'affaires, grâce à la bonne tenue du secteur pharmaceutique dont les ventes ont progressé de 7 %. Les biens de consommation durables ont par contre accusé une baisse de 9,6 %. Dans l'ensemble, une reprise est attendue pour 2010, de l'ordre de 3,4 %.

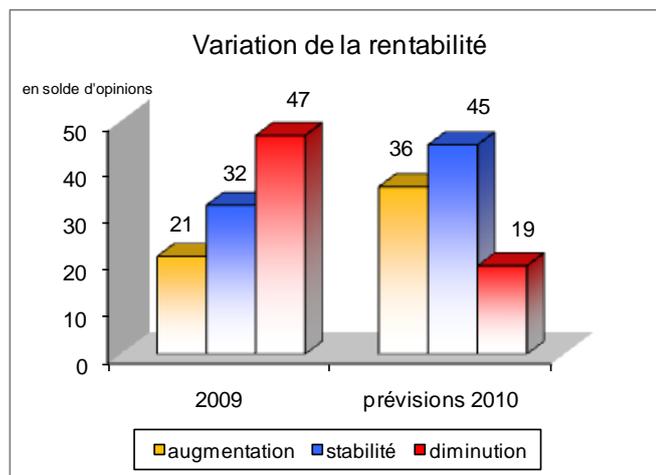
**L'industrie automobile** (12 % des effectifs industriels), accuse une chute d'activité de 17,2 %, plus prononcée chez les équipementiers (-23,7 %) que pour les constructeurs (-15,6 %). L'export a tout particulièrement souffert puisque les ventes à l'étranger se sont effondrées de près de 37 %. Les prévisions apparaissent bien mieux orientées pour 2010, mais avec encore beaucoup d'incertitudes sur la tenue de leurs marchés.



**Les biens d'équipements** (25 % des effectifs industriels) ont été durement frappés par la crise puisqu'ils accusent la plus forte baisse d'activité, proche de 19 %, les exportations chutant de plus de 22 %. La récession a touché aussi bien les équipements mécaniques que les équipements électriques et électroniques. Peu d'amélioration est attendue pour 2010, ce qui explique des prévisions encore en légère baisse (-1,8 %).

**Les biens intermédiaires** (39 % des effectifs industriels) enregistrent une contraction de leurs ventes de 17,6 % après -1,4 % en 2008. Les secteurs les plus touchés sont la métallurgie et la chimie. L'export chute de 20,7 %. Pour 2010 tous les compartiments prévoient un début de redressement de leur activité de l'ordre de 5 % environ, ce qui est encore loin de compenser les contre performances des deux dernières années.

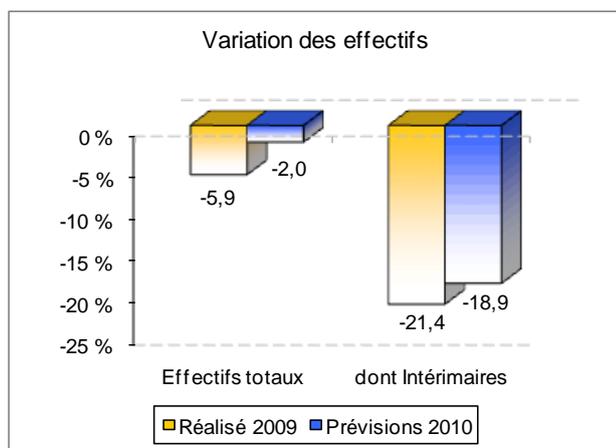
## LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES



La forte baisse des commandes a pesé sur les plans de charge entraînant une large sous-utilisation des capacités de production. Malgré les actions de réduction des charges mises en œuvre, dont le recours aux modulations d'horaires et au chômage partiel, une part importante des entreprises affiche une diminution de leur rentabilité.

Pour 2010 la situation devrait s'améliorer grâce à un redressement attendu de la productivité des facteurs.

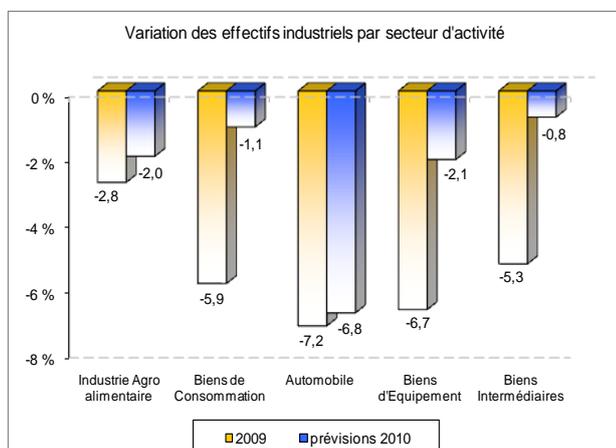
## LES EFFECTIFS INDUSTRIELS



Les destructions d'emplois industriels se sont accélérées : après une baisse de 3,4 % en 2008, les entreprises interrogées ont réduit leurs effectifs de 5,9 % en diminuant fortement le recours à l'intérim, qui chute de 21,4 %.

De nombreuses mesures de chômage partiel et de mesures de modulations d'horaires ont atténué l'effet négatif de la crise sur l'emploi.

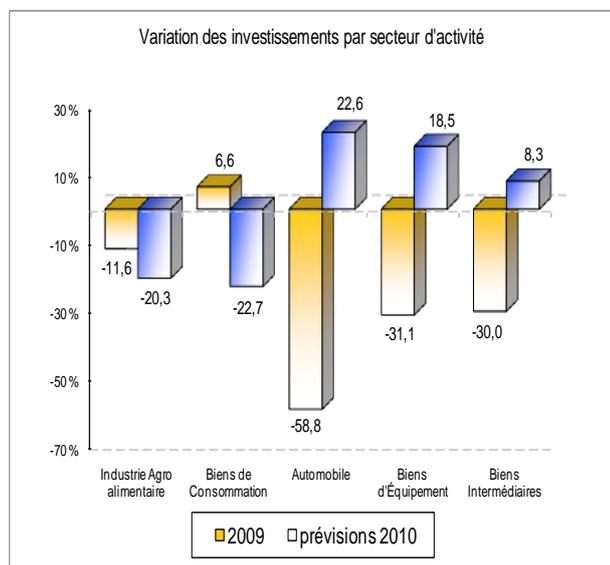
Tous les secteurs ont ajusté leurs effectifs à la baisse, les suppressions d'emplois ayant été particulièrement importantes dans l'industrie automobile et les biens d'équipements.



Compte tenu du manque de visibilité et des incertitudes sur l'ampleur et la durabilité de la reprise, de la fragilité de certaines entreprises en phase de restructuration, l'emploi industriel devrait encore être pénalisé en 2010 ; les ajustements devraient encore peser largement sur les intérimaires.

Aucun secteur ne prévoit une hausse des effectifs en 2010, puisque face aux importantes capacités de production disponibles, les entreprises vont dans un premier temps s'attacher à restaurer leur productivité en résorbant progressivement les mesures de chômage partiel.

## LES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE

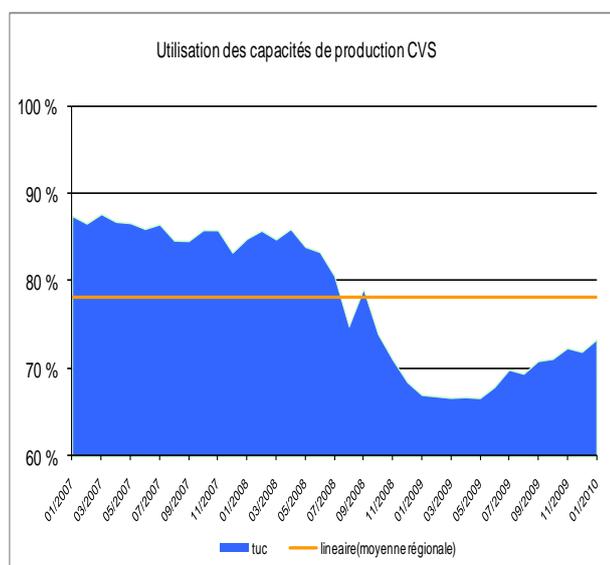


Après une année 2008 relativement dynamique où les entreprises avaient, malgré la crise, mené à bien leurs projets d'investissements en hausse de 18,6 %, 2009 accuse une forte contraction des acquisitions d'immobilisations, de l'ordre de 24 %.

Conformément aux prévisions, les coupes les plus importantes ont été opérées dans l'automobile (- 58,8 %), dans les biens d'équipements (-31,1 %) et dans les biens intermédiaires (-30 %).

Parmi les industries agro alimentaires, la situation est plus partagée : la forte baisse des dépenses dans la viande et le secteur des boissons est en partie compensée par le dynamisme des industries agro alimentaires diverses.

La progression observée dans les biens de consommation résulte de l'achèvement de programmes d'investissements qui avaient démarré en 2009.



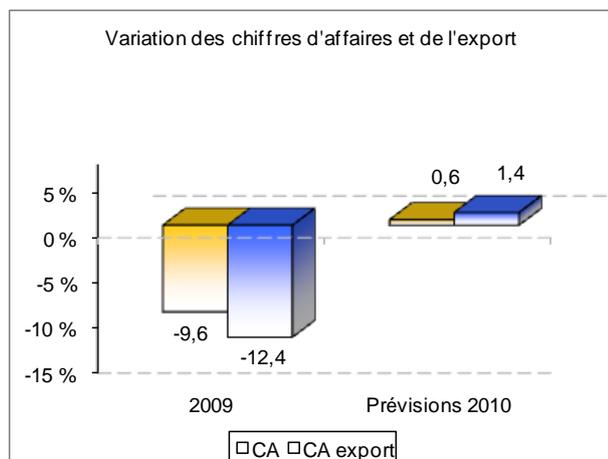
Les budgets établis pour 2010 montrent globalement une quasi stabilité des dépenses d'investissements (-2,2 %), avec cependant des évolutions contrastées selon les secteurs.

Les industries agro alimentaires et les biens de consommation affichent des baisses de l'ordre de 20 %, avec moins de projets immobiliers.

L'industrie automobile et les biens d'équipement ont programmé une hausse de leurs investissements, mais sans rattraper intégralement le retard pris en 2009. On retiendra cependant que certaines branches d'activité comme les équipements mécaniques, la métallurgie et les produits minéraux apparaissent encore en phase d'attente, puisque leurs budgets d'investissements vont diminuer pour la deuxième année consécutive.

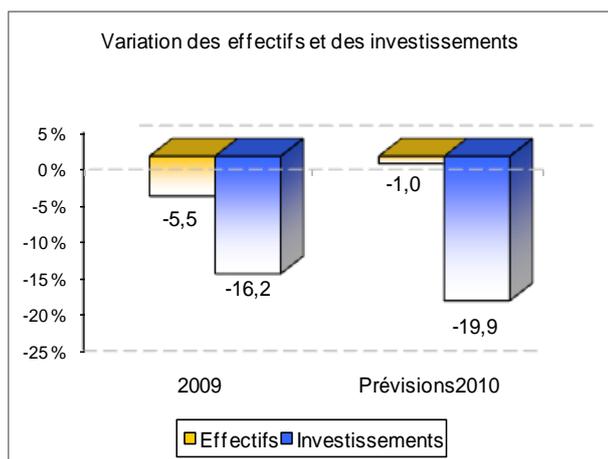
Avec un taux d'utilisation des capacités de production qui se situe toujours nettement en dessous de sa moyenne de longue période les investissements prévus pour 2010 répondront principalement à des besoins de renouvellement des équipements.

## LES TRANSPORTS



Le fort ralentissement de l'activité a pesé sur le secteur des transports dont le **chiffre d'affaires** a reculé de 9,6 % en 2009, tiré à la baisse par le recul des échanges internationaux et de l'affrètement avec des reculs respectifs de 12,4 % et 12,2 %.

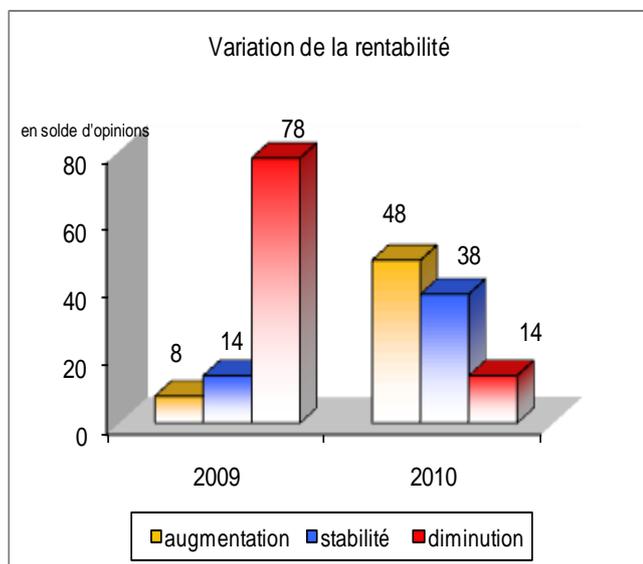
Les prévisions ne sont guère optimistes pour 2010, puisque le chiffre d'affaires devrait stagner (+0,6 %), l'affrètement comptant néanmoins bénéficier d'un début de reprise des exportations.



Du fait de l'insuffisance de l'activité les effectifs ont été ajustés à la baisse de 5,5 % environ, et le recours à l'intérim a été réduit de moitié.

En matière d'**investissements**, le renouvellement des flottes a été retardé et les nouvelles dépenses diminuent de près de 20 %.

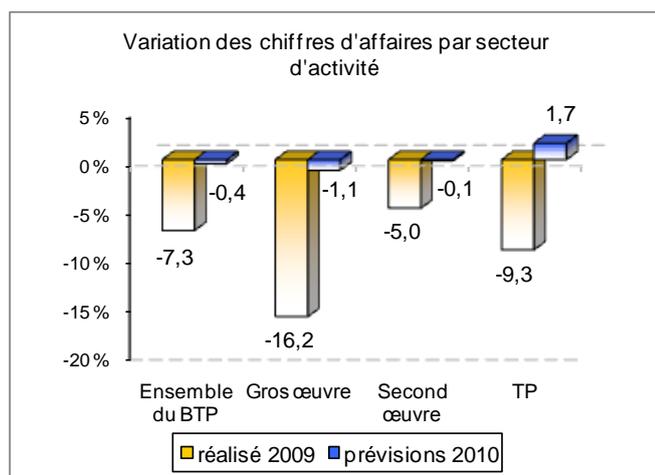
Compte tenu des perspectives d'évolution peu favorables pour 2010, les investissements ne reprendront pas. Les entreprises vont d'abord chercher à restaurer leur rentabilité et leur trésorerie.



Avec des conditions d'exploitation difficiles et une concurrence exacerbée, la rentabilité des entreprises de transport a diminué pour 78 % d'entre elles en 2009.

Une courte majorité espère pouvoir redresser les marges si l'activité repart effectivement.

## LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS



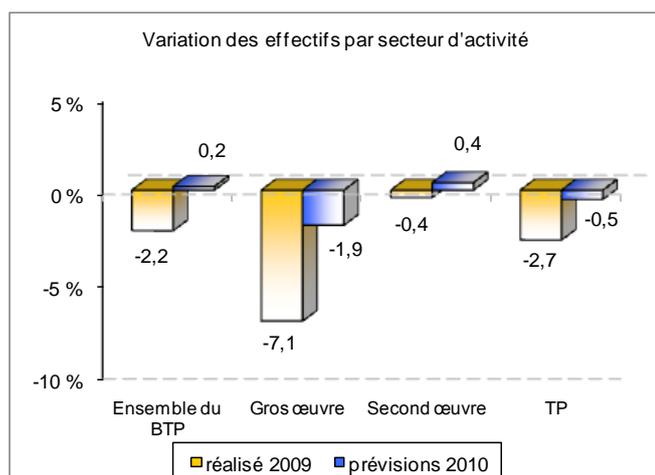
Après plusieurs années de croissance la production des entreprises du BTP accuse un recul de 7,3 % en 2009. Si 2008 avait montré une certaine résistance grâce aux commandes engrangées en début d'année, l'année 2009 a commencé dans des conditions difficiles : le retard pris au premier trimestre en raison des intempéries n'a jamais pu être rattrapé, en raison de la dégradation importante des carnets.

La baisse a toutefois été atténuée par les commandes publiques initiées par les plans de relance à partir de l'été 2009.

Le **gros œuvre** a été le premier secteur impacté par la chute des mises en chantier (-22 % pour l'Alsace).

Le **second œuvre** a également accusé un recul de 5 % de sa production. Les **travaux publics** ont perdu 9,3 % d'activité, malgré les mesures de soutien à l'investissement des collectivités, dont l'effet a surtout été sensible à partir de septembre.

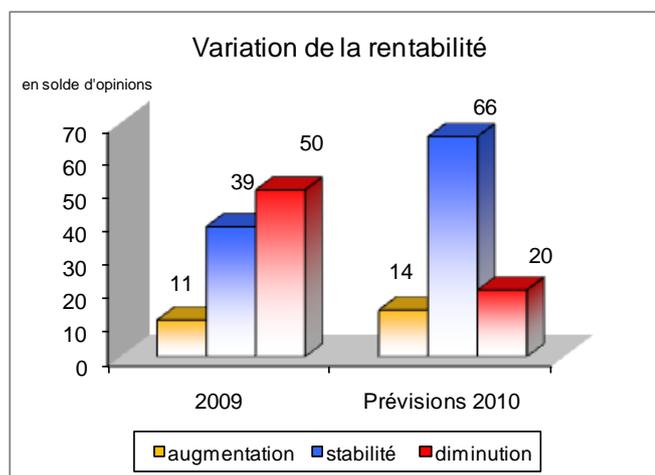
Les **perspectives** restent légèrement négatives pour 2010 : on attend peu de soutien du secteur privé, notamment de la part des entreprises. Le second œuvre espère stabiliser la production grâce aux dépenses liées à la rénovation et aux économies d'énergie, même si les effets des mesures gouvernementales ne sont perçues que progressivement. Les travaux publics espèrent pouvoir compter sur les fins de programmes lancés en 2009 par les collectivités, du moins au premier semestre.



L'**emploi** a évidemment souffert de la baisse brutale de l'activité.

Les intérimaires ont été particulièrement touchés en 2009, notamment dans le gros œuvre où le recours au personnel extérieur a diminué de 47%.

Les **investissements** ont, comme prévu, fortement diminué en 2009, de l'ordre de -24 %. Les acquisitions de matériel ont même chuté de 46 % dans le gros œuvre. Ils ne reprendront pas en 2010 où une nouvelle réduction des budgets est annoncée, de près de 18 %, confirmant les doutes des professionnels quant à un redémarrage rapide et durable de l'activité.



La concurrence s'est intensifiée dans un contexte de demande très insuffisante, conduisant à des niveaux de prix très bas, préjudiciables à la rentabilité.

Près de 50 % des entreprises ont subi une baisse de leur rentabilité et les deux tiers n'attendent pas d'amélioration en 2010.

# MÉTHODOLOGIE

Pour cette édition 2010, la Banque de France de Strasbourg a reconduit pour la région Alsace l'analyse des trois compartiments économiques retenus l'an dernier. Les secteurs de l'industrie (hors boulangeries-pâtisseries), du bâtiment et des travaux publics, du transport routier de marchandises, très sensibles aux variations de la conjoncture, emploient en effet près de 197 000 personnes en Alsace (source Assedic au 31 décembre 2007).

## PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

### Taux de couverture par rapport aux effectifs Assedic

	Effectifs Assedic	Effectifs de l'enquête y compris intérimaires	Nombre d'entreprises ayant répondu	Représentativité en %
	(1)	(2)		(2/1)
Industries agro-alimentaires.....	15 218	9 802	60	64,4
Biens de consommation.....	18 597	13 003	45	69,9
Automobile.....	17 364	17 512	15	100,8
Biens d'équipement professionnel.....	35 330	23 662	93	67,0
Biens intermédiaires.....	48 659	29 076	151	59,7
<b>Industrie.....</b>	<b>135 168</b>	<b>93 055</b>	<b>364</b>	<b>68,8</b>
<b>Bâtiment et Travaux Publics.....</b>	<b>44 907</b>	<b>19 677</b>	<b>191</b>	<b>43,8</b>
<b>Transports.....</b>	<b>17 098</b>	<b>7 977</b>	<b>96</b>	<b>46,7</b>

Source : Banque de France - Affaires Régionales ; 03 88 52 28 82

M.A.J. Le 10 février 2010

**La Banque de France tient à remercier, pour leur précieux concours, les entreprises ou établissements qui ont accepté de participer à cette enquête.**

Pour suivre chaque mois l'évolution de la conjoncture en Alsace, vous pouvez consulter à partir du 9<sup>ème</sup> jour ouvré du mois notre publication «**TENDANCES RÉGIONALES**» à partir du lien suivant :

[http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie-conjoncture/tendances\\_regionales/alsace.htm](http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie-conjoncture/tendances_regionales/alsace.htm)

« Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L. 122-5. 2° et 3°a) du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de la présente publication sans autorisation expresse de la Banque de France ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L.122-10 dudit code. »  
© Banque de France 2010